



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 28 février 2020

Bac Blanquer :

zéro pointé pour le grand oral

La note de service parue le 11 février 2020 précise le contenu de la fameuse épreuve de grand oral qui est censée entrer en vigueur pour les terminales à compter de la rentrée 2021. L'épreuve dure 20 min. Elle est évaluée sur 20 avec un coefficient de 10 et compte pour un cinquième des épreuves terminales du bac.

Beaucoup de pression pour le ou la lycéen-ne rien que dans la présentation de l'épreuve. Tout porterait à en rire si cette épreuve n'était pas une épreuve comptant réellement pour ce qu'il reste du baccalauréat et donc l'accès aux études supérieures :

- Tout le début de l'année dans les enseignements de spécialité sera réservé à l'entraînement aux épreuves terminales qui auront lieu en avril. Les élèves ne disposeront donc que de deux mois pour préparer le grand oral avec leurs professeur-es, alors que la préparation aux épreuves orales est quasi absente de tout le cursus scolaire des élèves.
- le flou artistique règne sur le contenu précis de l'épreuve :
- ✓ **pendant 5 minutes**, l'élève devra proposer deux questions en lien avec le programme des enseignements de spécialité. Il-elle devra présenter la question retenue par le jury. On envisage déjà le marché très prometteur des corrigés type qui vont fleurir sur Internet...
- ✓ **Durant les 10 min suivantes**, l'élève passera un entretien qui pourra porter sur l'intégralité des programmes des deux enseignements de spécialité.
- ✓ **Pendant les 5 dernières minutes** les élèves devront expliquer « en quoi la question traitée éclaire leur projet de poursuite d'études, voire leur projet professionnel ». La pression sur l'orientation s'imisce même dans ce grand oral alors que de nombreux et nombreuses élèves n'auront pas reçu au moment de cette épreuve une réponse de

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Parcoursup. Cette partie de l'épreuve montre que, loin d'être un examen purement scolaire, le grand oral vise toujours davantage à adapter l'école à l'insertion sur le marché du travail.

- les critères d'évaluation manquent d'objectivité ou dépendent de la subjectivité de l'évaluateur-trice : il-elle jugera et sanctionnera la voix « monocorde » ou condamnera le ou la candidat-e qui ne parviendra pas à « capter l'attention » : aucune chance pour l'élève timide. On évaluera et valorisera à outrance un ou une candidate bon communicant-e, à l'image du ministre et du gouvernement où tout n'est que communication.

Avec cette note de service c'est toute la supercherie de cette réforme du bac qui éclate une nouvelle fois en plein jour. Alors que les remontées venues de tout le territoire sur E3C montrent chaque jour le non-sens de ces épreuves et les situations indécentes dans lesquelles elles placent les personnels et les élèves, le grand oral démontre, s'il le fallait encore, que **le bac Blanquer n'est que dans l'emballage**. Ce qui compte pour le ministre ce n'est pas ce qui se passe dans les lycées mais les effets d'annonce pour les dossiers de presse.

SUD éducation revendique la suppression de cette épreuve discriminante du grand oral, et plus généralement des réformes du bac et du lycée, et appelle tous les personnels, les parents et les élèves à y faire obstacle par tous les moyens qu'ils-elles choisiront d'adopter.